

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

a) Localisation du siège de l'exploitation :

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

Canton : _____

b) Zone du siège de votre exploitation :

Zone défavorisée : oui non Si oui, préciser : défavorisée simple ou piémont montagne

c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3). Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels : _____

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage) ;

ne relève pas de ces réglementations.

d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires

d1) normes liées à la gestion des effluents

▪ Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable, disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage ?

RSD de 1,5 mois ⁽¹⁾

ICPE de 4 mois ⁽²⁾

non ⁽³⁾

Dans les deux cas, merci d'indiquer si vous avez réalisé les travaux de mise aux normes dans le cadre d'un PMPOA :

oui

non : _____ (si non précisez)

▪ Uniquement pour les projets « Bâtiments » et sauf cas des exploitations où l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale (100% litière paillée accumulée, pas d'effluent liquide), pour compléter mon dossier, je joins à ma demande une expertise sur la situation de mon exploitation ⁽⁴⁾ :

AVANT projet,

APRES projet,

aucune expertise complémentaire n'est à joindre.

d2) normes liées au bien-être des animaux

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

Veaux de boucherie ou veaux sous la mère oui non ⁽⁵⁾

Porcs reproducteurs (truies) oui non ⁽⁵⁾

Poules pondeuses oui non ⁽⁵⁾

(1) Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de un mois et demi (1,5 mois)

(2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)

(3) Si, au moment du dépôt de la demande, votre exploitation n'est pas aux normes au regard de la gestion des effluents d'élevage, conformément à l'article 26 du règlement (CE) n° 1698/2005 du 20 septembre 2005 vous ne pouvez pas accéder à l'aide PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter :

- un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.


- Une expertise de dimensionnement qui montre qu'après réalisation de votre projet bâtiment votre exploitation détiendra les capacités de stockage pour l'exploitation.

(4) Un feuillet « Etat des lieux réalisé par l'éleveur » qui vous a été remis par le guichet unique vous indique s'il est nécessaire de compléter votre dossier par une expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents et, le cas échéant, le type d'expertise (avant et/ou après projet) à joindre. Voir dans le feuillet les réponses « oui » dans la rubrique « en conclusion ».

(5) Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être de l'espèce animale concernée.

e) Effectifs	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses lait			
Génisses viande			
Taurillons ou bœufs			
Veaux de lait sous la mère			
Veaux de boucherie			
Brebis lait			
Brebis viande			
Chèvres			
Porcs reproducteurs			
Porcs engraissement			
Poules pondeuses			
Volailles de chair			
Palmipèdes à foie gras			
Lapins			
Chevaux			
Anes			

f)

	Le cas échéant : <input type="checkbox"/> J'atteste sur l'honneur ne pas pratiquer de culture OGM de plein champ
---	---

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Eléments concernant le projet :

Type de production concernée par le projet :

bovin ovin caprin précisez la filière : lait viande mixte
 porcin volaille (y compris palmipèdes à foie gras) lapin chevaux âne

Si vous avez coché plusieurs cases, veuillez préciser la production principalement concernée par le projet ainsi que la filière le cas échéant :

Type de projet : Bâtiment Mécanisation en zone de montagne

Êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?

oui non (si non veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : lieu dit : _____

Département |_|_| Commune |_|_|_|_|_|_|_|_| _____

b1) Description des travaux et du projet Bâtiment:

construction neuve extension d'un bâtiment existant rénovation d'un bâtiment existant

Veuillez indiquer la surface construite et ou rénovée : _____ m²

Dont : logement des animaux précisez : litière accumulée : BOC (bovin, ovin, caprin) oui non

Hors BOC : autres productions (porcine, avicole...) oui non

investissements de gestion des effluents d'élevage

salle de traite / laiterie

ateliers de transformation précisez : caprin autres : _____ (préciser)

locaux et équipements sanitaires (y compris équipement de bio sécurité)

fabrique d'aliments à la ferme

stockage de fourrage, silo

autres constructions (à préciser ci-dessous)

insertion paysagère

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : ____/____/20____ (mois, année) date prévue de fin de projet : ____/____/20____ (mois, année)

Description du bâtiment envisagé (mode de logement des animaux, matériaux utilisés, nombres de places...)

Autres constructions

Equipements intérieurs

Equipement de stockage des effluents

Autres

b2) Le cas échéant, description des travaux et du projet Volet « énergie » PPE**Avez vous réalisé un diagnostic énergétique ?** oui non

Si non : quand allez vous le réaliser ? : ____/____/20____ (mm/aaaa)

Si oui,

Date de réalisation : ____/____/20____ (jj/mm/aaaa)

Nom du prestataire : _____

Mettez vous en œuvre la totalité, ou partie, des prescriptions du diagnostic énergétique ?

 oui non

Si oui : lesquelles :

Pour ce diagnostic bénéficiez vous d'une autre aide ? oui non

Si oui : Nom de l'organisme : _____ (EDF, GDF, collectivités territoriales, ADEME...)

Quel est le montant pris en charge ? _____ €

Quels(s) type(s) d'énergie utilisez-vous avant le projet ?*Précisez vos consommations à l'échelle de votre exploitation*

fuel Consommation : _____ en litres ou m³/an
 Gaz Consommation : _____ en kWh PCI/an
 Gaz GPL Consommation : _____ en Tonnes ou Kg/an
 Electricité Consommation : _____ en kWh/an
 Bois Consommation : _____ en stères/an
 Autres Consommation : _____ en _____ /an

Après projet et investissements :

A la suite de cet investissement, quelle est l'estimation de la quantité d'énergie économisée ? (*estimation de l'économie énergétique par année d'utilisation en comparaison avec les consommations moyennes des trois dernières années*)

fuel économie : _-(moins)_____ en litres ou m³/an
 Gaz économie : _-_____ en kWh PCI/an
 Gaz GPL économie : _-_____ en Tonnes ou Kg/an
 Electricité économie : _-_____ en kWh/an
 Autres économie : _-_____ en _____ /an

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : ____/ 20____ (mois, année)

Date prévue de fin de projet : ____/ 20____ (mois, année)

Les projets démarrés en 2009 sont prioritaires.

c) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation à partir des résultats prévisionnels de l'exploitation

Si vous avez une comptabilité :

	(en euros)	
	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

	(en euros)	
	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		

d) Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée

Nombre d'UTH (unité de travail humain) : avant projet : _____ après projet : _____

■ Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation :

- utilisation de bio-matériaux :

oui non Si oui précisez : _____

- système de traitement alternatif des effluents :

oui non Si oui précisez : _____

- amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :

oui non Si oui précisez : _____

■ Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ou des temps de travaux ?

oui non Temps de travail gagné estimé : _____ (en heures/jour)

■ Votre projet comporte-t-il des couloirs de contention des animaux bovins en particulier ?

oui non

■ Votre projet comporte-t-il des zones sécurisées d'isolement temporaire pour les animaux ?

oui non

■ Votre projet modifie-t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?

oui non Si oui précisez : _____

■ Etes-vous adhérent à une organisation de producteurs pour la (ou les) filières concernées par le projet ?

oui non Si oui précisez : _____

■ Votre projet d'investissement s'intègre-t-il dans une démarche qualité ?

- votre exploitation est qualifiée au titre d'une charte de bonnes pratiques d'élevage :

oui non Si oui précisez : _____

- votre exploitation est qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée :

oui non Si oui précisez : _____

- la production et les produits issus de l'activité d'élevage aidée sont sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), agriculture biologique (AB) ou sous certification de conformité :

oui non Si oui précisez : _____

■ Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (Conseil en Architecture, Urbanisme & Environnement, autres structures) ?

oui non Si oui précisez : _____

■ Avez-vous souscrit des mesures agroenvironnementales (MAE, Contrat Territorial d'Exploitation, Contrat d'Agriculture Durable) dont le contrat est encore en cours à ce jour, ou des MAE Territorialisées ?

oui non Si oui précisez l'année et le type de MAE : _____

■ Votre exploitation est-elle intégrée dans une démarche globale de type diagnostic énergétique ?

oui non Si oui précisez : _____

■ Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

■ Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?

oui complètement oui partiellement non

Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu : oui non

Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue : oui non

e) Critères d'appréciation du projet pour le financement des collectivités territoriales



⇒ Pour un financement de la part du Conseil Régional du Limousin

Ce projet s'inscrit-il dans le projet global de la Région Limousin oui non
Si **oui**, renseigner les points ci-dessous :

▪ Etude économique prévisionnelle du type "plan de développement de l'exploitation" : oui non

▪ Atelier de finition contractualisé en production bovine : oui non

L'atelier de finition contractualisé en production bovine comprend les points suivants : contractualisation avec une organisation de producteurs, production sous signe d'identification de la qualité et de l'origine, accroissement de la taille de l'atelier de finition d'au moins 15 animaux ou de 5 veaux de lait sous la mère par rapport à l'année civile précédant celle du dépôt de la demande, objectif de taille de l'atelier à atteindre sous trois ans d'au moins 50 jeunes bovins ou 15 veaux de lait sous la mère

▪ Production bovine finie dans le cadre de l'agriculture biologique : oui non

La production bovine finie dans le cadre de l'agriculture biologique comprend les points suivants : être membre d'une Organisation de Producteurs ou d'un réseau organisé en circuit court, accroissement de la taille de l'atelier de finition sous trois années d'au moins 5 animaux finis par rapport à l'année civile précédant celle du dépôt de la demande avec maintien de cet accroissement jusqu'à la cinquième année incluse, atelier de finition ayant pour objectif d'atteindre en troisième année au moins 15 animaux finis par an avec maintien de l'objectif jusqu'à la cinquième année incluse.

▪ Production ovine : oui non

La production ovine est éligible dans les conditions suivantes : être membre d'une Organisation de Producteurs ou d'un réseau organisé en circuit court, production sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), troupeau ovin ayant dans les 2 ans suivant la décision d'octroi au moins 50 brebis et s'engageant à conserver cet effectif minimum, mettre en place le cahier des charges bâtiment équipé.

▪ Critères de modulation retenus : cocher les cases

- Durabilité économique :

Appartenir à une Organisation de Producteurs et produire sous Signes d'Identification de Qualité et de l'Origine (SIQO).

Concernant la filière équine, lorsque l'activité d'élevage est dominante :

- pour les chevaux de trait, contractualisation avec l'UTL (Union des Eleveurs de Chevaux de Trait du Limousin) dans le cadre du projet « viande Cheval » avec commercialisation sous la marque « Régals du Massif Central »
- pour les chevaux de sang, contractualisation avec la FSL (Fédération des Eleveurs de Chevaux de Sang du Limousin) dans le cadre du projet « Limousin Terre d'Elevage » avec respect du cahier des charges
- pour les centres équestres, obtention du "label équestre limousin" ou "label équestre limousin +" mis en place par le CRE (comité régional d'équitation).

Etre membre d'un réseau organisé en circuit court (de type « Bienvenue à la ferme », « accueil Paysan », magasins collectifs...).

- Avoir élaboré son projet dans le cadre de l'appui au montage du réseau DIVA et ne pas pouvoir appartenir à une Organisation de Producteur, ni être membre d'un réseau organisé en circuit court et être hors filière équine.
- Réaliser un diagnostic d'agriculture durable de type IDEA ou charte de l'agriculture paysanne et s'engager à suivre un plan de progression.

- Durabilité socio-territoriale :

Embauche d'un salarié (+ 0,5 ETP mini)

Installation hors cadre familial / HCF.

Programme de formation en faveur des salariés de 5 jours par équivalent temps plein. Ce programme peut s'étaler sur 3 ans avant ou après le dépôt du dossier et avant sollicitation du versement du solde de l'aide.

Adhérer à une charte de parrainage validé par la Commission Permanente et parrainer un nouvel agriculteur reprenant une exploitation hors cadre familial ou créant un nouvel atelier diversifiant au cours des 3 premières années du Projet Global.

Projet s'insérant dans le dispositif régional « Maîtrise du foncier et projets territoriaux pour l'installation »

Adhésion à un Groupement d'Employeurs (pour l'utilisation d'au minimum 0,3 ETP supplémentaires).

- Réaliser un diagnostic d'agriculture durable de type IDEA ou charte de l'agriculture paysanne et s'engager à suivre un plan de progression.

- Durabilité agro-écologique :

Projet s'insérant dans la démarche collective « Programme Herbe ».

Adhérer à la Charte PORLIM

Souscription d'au moins une Mesure Agro-Environnementale (MAE) territorialisée.

Construction en « bois » (critère du bonus bois PMBE - Etat).

Agriculture Biologique (y compris en période de conversion).

- Adhérer à la charte nationale de Production Fruitière Intégrée (PFI).
- Mettre en œuvre les méthodes de la Protection Biologique Intégrée (PBI).
- Réaliser un diagnostic énergétique et s'engager à suivre un plan d'amélioration.
- Alimentation animale « sans OGM » dans le cadre d'une filière certifiée
- Réaliser un diagnostic d'agriculture durable de type IDEA ou charte de l'agriculture paysanne et s'engager à suivre un plan de progression.

⇒ **pour un demandeur dont le siège d'exploitation est situé en Corrèze :**

▪ ateliers de transformation de produits fermiers :

Adhésion à : Bienvenue à la ferme Marchés de producteurs de Pays
Production de lait caillé

▪ production porcine :

étude technico-économique préalable de la chambre d'agriculture
adhésion à un groupement de producteurs
signataire de la charte des bonnes pratiques environnementales des éleveurs de porcs en Limousin
conformité avec la réglementation des installations classées
démarche QUALITE autre que précédemment :
↳ adhésion à la CCP Porc Montagne
↳ adhésion à une marque certifiée , laquelle : _____

▪ production de volailles sous label et palmipèdes

mode de commercialisation : filière courte (vente directe) filière longue
adhésion à : SEGPL SPALCO La Quercynoise ASOV Périgord Aviculture

▪ production laitière,

producteur à titre principal
adhésion à la charte des bonnes pratiques d'élevage
ne pas avoir obtenu d'aide aide publique sur un programme identique au cours des trois dernières années

▪ production de veaux de lait ou veaux de boucherie

création ou aménagement d'au moins 6 places à veaux

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Bâtiment pour les élevages BOVIN, OVIN ET CAPRIN

Veuillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : _____ euros

Investissements	Logement des animaux (3)		Gestion des effluents (3)		Salle de traite / Laiterie		Ateliers de transformation		Locaux et aménagements sanitaires		Fabrication d'aliments à la ferme et stockage de fourrage et d'aliments		Autres constructions		Nom des entreprises correspondant aux devis
	(1)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)		
Réseaux divers															
Terrassements, fondations															
Gros œuvre, maçonnerie, bardage															
Aménagements extérieurs (hors voiries)															
Matériels et équipements fixes															
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse															
Electricité, plomberie															
Equipements d'insertion paysagère :															
(2) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels															
(4) En cas d'auto-construction, main-d'œuvre de l'éleveur															
Somme : devis + main d'œuvre + (2)															
Total après abattement															

Eligible ETAT : _____

Eligible Conseil Régional : _____

Eligible Conseil Général de la Corrèze : _____

(1) case à cocher en cas d'auto-construction

(2) limités à 10% du montant global des travaux concernés

(3) le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les pompes, le stockage et les systèmes de traitement

(4) évalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux dans la limite de 50%

Eléments réalisés en bois : la structure porteuse, la charpente, les menuiseries et le bardage sont-ils réalisés en bois : oui non

Si oui, veuillez préciser une estimation **du pourcentage de bois** mis en œuvre dans le bardage : _____ %

b) Bâtiment pour les élevages PORCIN, AVICOLE, CUNICOLE, EQUIN... (autres que bovin, ovin et caprin).

Veillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : _____ euros

Investissements	Logement des animaux (3)		Gestion des effluents (3)	Salle de traite / Laiterie		Ateliers de transformation		Locaux et aménagements sanitaires		Fabrication d'aliments à la ferme et stockage de fourrage et d'aliments		Autres constructions		Nom des entreprises correspondant aux devis
	(1)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	
Réseaux divers														
Terrassements, fondations														
Gros œuvre, maçonnerie, bardage														
Aménagements extérieurs (hors voiries)														
Matériels et équipements fixes														
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse														
Electricité, plomberie														
Equipements d'insertion paysagère :														
(2) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels														
(4) En cas d'auto-construction, main-d'œuvre de l'éleveur														
Somme : devis + main d'œuvre + (2)														
Total après abattement														

Eligible Conseil Régional : _____ Eligible Conseil Général de la Corrèze _____ Eligible ETAT (uniquement gestion des effluents): _____

(1) case à cocher en cas d'auto-construction

(2) limités à 10% du montant global des travaux concernés

(3) le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les pompes, le stockage et les systèmes de traitement

(4) évalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux dans la limite de 50%

Eléments réalisés en bois : la structure porteuse, la charpente, les menuiseries et le bardage sont-ils réalisés en bois :

oui non

Si oui, veuillez préciser une estimation du pourcentage de bois mis en œuvre dans le bardage : _____ %

c) Mécanisation en zone de montagne (veuillez vous reporter à la notice d'information sur laquelle figure la liste des investissements éligibles au titre du volet de la mécanisation en zone de montagne)

Etes-vous adhérents à une CUMA ? oui non si oui, laquelle _____

Code type Matériel (cadre réservé au guichet unique)	Libellé de l'investissement projeté	Nombre de matériel	Montant unitaire (HT)	Montant total (HT)

d) Volet énergie

1) Diagnostic énergétique :

Code type (cadre réservé au guichet unique)	Libellé immatériel	Fournisseur à l'origine du devis	Montant Total (HT)
	Diagnostic énergétique		
	Montant Total		

2) Type d'investissement matériel réalisé (veuillez-vous reporter à la notice d'information PPE sur laquelle figure la liste des investissements éligibles par financeur)

Code type Matériel (cadre réservé au guichet unique)	Libellé matériel	Nombre de matériels	Fournisseur à l'origine du devis	Montant total (HT)
	Récupérateur de chaleur sur tank à lait pour la production d'eau chaude sanitaire			
	Pré refroidisseur de lait			
	Pompe à vide de la machine à traire et ses équipements liés à l'économie d'énergie			
	Matériaux, équipements et matériels pour l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)			
	Eclairage spécifique lié à l'économie d'énergie (détecteur de présence, système de contrôle photosensible, démarreur électronique...)			
	Echangeurs thermiques du type « air-sol » (« puits canadiens »)			
	Echangeurs de type « air-air » (VMC double-flux)			
	Système de régulation lié au chauffage et à la ventilation des bâtiments			
	Bâtiment et équipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie renouvelable destinée au séchage en grange pour le stockage de productions végétales et de fourrages			
	Matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux et des réseaux à usage agricole			
	Chaudière à biomasse ne bénéficiant pas du crédit d'impôt			
	Pompes à chaleur			
	Équipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie en site isolé et non connecté au réseau d'alimentation électrique			
	Autres : précisez :			
	Montant Total			

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

à la modernisation des bâtiments d'élevage à la mécanisation agricole en zone de montagne au PMBE et au PPE

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet.
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales y compris redevance émise par l'Agence de l'eau,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18 ans et moins de 60 ans),
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reporter à la notice d'information),
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet au titre de l'actuelle programmation 2007-2013,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet,
- avoir effectué l'état des lieux de l'exploitation permettant de déterminer si je dois joindre à ma demande une expertise de dimensionnement avant et/ou après réalisation de mes investissements,

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de la première décision éventuelle d'attribution de la subvention

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide à * :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- à fournir, le cas échéant, l'attestation et la conclusion du diagnostic énergétique au guichet unique,
- à faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité lié au volet énergie,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements,
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- à apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque, et à mentionner « projet financé grâce au Plan de relance du Gouvernement » dès lors que l'investissement atteint 50 000 €,
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention,
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention, et en outre dans le cas du volet énergétique les constructions, les équipements et les aménagements subventionnés ; s'agissant de l'aide à la mécanisation en zone de montagne, à ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention,
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide,

Dans le cadre du PROJET GLOBAL de la Région, je m'engage (nous nous engageons) à * :

- ne pas pratiquer de cultures OGM de plein champ,
- respecter les critères de modulation retenus au point « e) Critères régionaux d'appréciation du projet » de la présente demande
- pour un nouvel installé, suivre le stage « collectif de 21 heures » si je n'ai pas suivi le stage « préparatoire à l'installation » ou le stage « ressortissants de l'union européenne »
- pour un atelier de finition contractualisé en production bovine, contractualiser avec une organisation de producteurs, produire sous signe d'identification de la qualité et de l'origine, accroître la taille de l'atelier de finition d'au moins 15 animaux ou de 5 veaux de lait sous la mère par rapport à l'année civile précédant celle du dépôt de la demande et à atteindre sous trois ans 50 jeunes bovins ou 15 veaux de lait sous la mère
- pour une production bovine finie dans le cadre de l'agriculture biologique être membre d'une Organisation de Producteurs ou d'un réseau organisé en circuit court, accroître la taille de l'atelier de finition sous trois années d'au moins 5 animaux finis par rapport à l'année civile précédant celle du dépôt de la demande avec maintien de cet accroissement jusqu'à la cinquième année incluse, atteindre un objectif en troisième année d'au moins 15 animaux finis par an avec maintien de l'objectif jusqu'à la cinquième année incluse
- pour la production ovine être membre d'une Organisation de Producteurs ou d'un réseau organisé en circuit court, produire sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), avoir un troupeau ovin ayant dans les 2 ans suivant la décision d'octroi au moins 50 brebis et m'engage à conserver cet effectif minimum, mettre en place le cahier des charges bâtiment équipé
- respecter les exigences de PUBLICITE du Conseil Régional du Limousin

* dans le cas où le demandeur est un propriétaire bailleur celui-ci s'engage à faire respecter par le preneur les engagements qui concernent ce dernier.

Si je (nous) sollicite(ons) une aide du Conseil Général de la Corrèze, je m'engage (nous nous engageons) à *:

- Respecter les exigences de PUBLICITE du Conseil Général de la CORREZE
- Pour un atelier de transformation de produits fermiers : maintenir mon adhésion à « Bienvenue à la ferme » ou aux « Marchés de producteurs de Pays » pendant une durée minimum de 5 ans
- Pour un projet en production ovine : maintenir un cheptel ovin supérieur ou égal à 100 brebis pendant au moins 3 ans
- Pour un projet en production laitière : être engagé dans la « charte de bonnes pratiques d'élevage »
- Pour un projet volailles et palmipèdes : être adhérents selon le cas au SEGPL, au SPALCO, à la Quercynoise, à l'ASOV ou à Périgord Aviculture
- Pour un projet porcin : avoir fait une étude technico-économique, être adhérent à un groupement de producteurs, être en conformité avec la réglementation des installations classées et être engagé dans la charte des bonnes pratiques environnementales des éleveurs de porcs en Limousin et être dans un démarche de qualité pendant au moins 5 ans.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2.1 l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

* dans le cas où le demandeur est un propriétaire bailleur celui-ci s'engage à faire respecter par le preneur les engagements qui concernent ce dernier.

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au guichet unique	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé En deux exemplaires (un original + une copie)	Pour tous	<input type="checkbox"/>		
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Projets « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (classés par type d'investissement)	Pour tous	<input type="checkbox"/>		
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ⁽¹⁾	Pour tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de situation et plan de masse des travaux	Projets « bâtiments »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs	Projets « bâtiments »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux	Uniquement pour les travaux de rénovation dans le cadre d'un projet « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K-bis ou exemplaire des statuts ⁽¹⁾	Pour les formes sociétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité	Si vous n'avez pas de N° PACAGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire	Projets « bâtiments », le cas échéant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents comptables : - <u>Subvention inférieure ou égale à 23 000 €</u> , tous financeurs confondus : éléments comptables au 31/12/N-1 : CA, EBE, RE, Résultat net, capitaux propres, dettes financières, crédits de trésorerie, total du bilan, effectifs salariés - <u>subvention supérieure à 23 000 €</u> : dernière liasse fiscale complète ou les derniers bilan et compte de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire au compte s'il y en a un.	Pour les demandeurs astreints à une comptabilité (les exploitants au forfait n'ont pas à fournir ces éléments)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections avant projet	Selon l'état des lieux établi par vous-même (un feuillet <i>Etat des lieux réalisé par l'éleveur</i> est disponible au guichet unique). Si, sur votre exploitation, l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale (100% litière paillée accumulée, pas d'effluent liquide), cochez « sans objet ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections après projet	Si vous disposez d'un dossier PMPOA qui intègre ce projet de modernisation, cochez « pièce déjà fournie au guichet unique ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation du prestataire et copie de la conclusion du diagnostic énergétique	Pour le volet « énergie »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

